



luttons ensemble  
pour le progrès  
social

## INTOUCHABLES !

Ceux qui pensaient que le recours à la police et à la gendarmerie – c'est-à-dire l'armée – contre des salariés en grève appartenait au passé devront revoir leur analyse de la situation sociale et politique.

Le SGLCE-CGT dénonce avec la plus grande énergie l'intervention des « forces de l'ordre » dans le conflit qui oppose les agents de sécurité des aéroports, notamment ceux de Roissy-Charles de Gaulle, à leurs employeurs.

Les policiers et les gendarmes ont certainement, ou devraient, avoir autre chose à faire que de tenter de casser un mouvement de grève.

Le SGLCE-CGT soutient totalement les salariés qui luttent dans les aéroports, rassemblés pour des revendications parfaitement légitimes. Ils dénoncent leurs salaires de misère, la précarité qui écrase leur vie, la privatisation qui détruit les accords collectifs.

Ce sont eux, les salariés, qui luttent dans la dignité, qui sont « pris en otage » par un patronat qui refuse de négocier et par le gouvernement qui lui apporte tout son soutien.

Il faut satisfaire les revendications et non remettre en cause le droit de grève, augmenter réellement les salaires et réintégrer dans le service public les missions de sécurité dans les transports aériens.

Le SGLCE-CGT réaffirme sa solidarité avec les salariés en lutte, à Roissy et dans l'ensemble du secteur.

Il exprime sa détermination à voir respectés le droit de grève, le droit à l'action syndicale et l'ensemble des droits syndicaux. Le droit de grève est un droit constitutionnel et, pour nous comme pour ceux qui l'exercent, intouchable !

*Paris, le 23 décembre 2011*